

Feignies et Vous !



Nouveau !

N° 182 - Octobre
Novembre 2026



Sécurité p.6

Signature d'une Convention pour notre Police municipale avec les forces de Sécurité de l'État

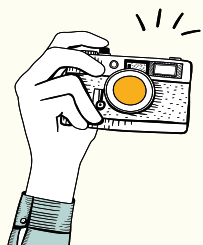
Quartiers p.7

Le Conseil des Aînés de Feignies est né avec une représentativité par quartier



www.ville-feignies.fr

L'actu en images



Dans le cadre d'Octobre rose, la Ville de Feignies soutient la campagne de lutte contre le cancer du sein et incite au dépistage. La mairie et le centre Colmant se sont habillés de rose.



Pendant neuf mois, la médiathèque Jean Jarosz a accueilli les ateliers de Thalie pour des cours ouverts à tous les amateurs. Chaque semaine, ils se sont réunis pour apprendre à bouger, dire les mots... vaincre le trac. Avant une restitution de tout ce travail : plusieurs sketches pleins d'humanité largement applaudis.



La Ville a commémoré la Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives.

L'Accueil de loisirs propose désormais une « activité pêche » aux enfants. Succès garanti !





La Ville a célébré les jubilaires : Danièle et Michel Komarczuk (60 ans), Thérèse et Jacques Damien, Chantal et Émile Broutard (50 ans).



À la médiathèque Jean Jarosz, les ateliers se suivent et ne se ressemblent pas. Ce jour-là, place au jeu de construction avec une page d'histoire romaine, grâce à l'intervention du Forum antique de Bavay, musée archéologique du Département du Nord.



Comme chaque début septembre, la Ville célèbre l'anniversaire de sa Libération.



Chaque année, les écoliers de Feignies ont été invités à participer à la course ELA le vendredi 16 octobre, une mobilisation contre les leucodystrophies. Les maternelles le matin, les primaires l'après-midi ont chaussé leurs baskets pour cette cause.

L'édito

Chères Finésiennes,
chers Finésien,

L'école à Feignies : agir aujourd'hui pour préparer demain
L'enseignement est au cœur de mes priorités. L'école est un lieu d'apprentissage, d'émancipation et d'épanouissement qui mérite un engagement municipal constant.

Depuis six mois, nous avons engagé plusieurs initiatives concrètes : distribution de livres aux élèves, développement d'ateliers théâtre pour favoriser l'expression, la confiance en soi et prévenir le harcèlement, ainsi que préparation de concours de diction.

Nous travaillons également au retour des études après la classe, avec la participation envisagée de retraités volontaires, et souhaitons relancer les classes vertes, essentielles à l'autonomie et à la découverte.

Améliorer les conditions d'accueil constitue une autre priorité. Installation de fontaines à eau,

travaux d'isolation et de climatisation, réflexion sur des oasis de fraîcheur dans les cours : nous devons anticiper les évolutions climatiques.

Le transfert de la classe ULIS vers l'école Marie-Curie permettra un accueil mieux adapté. La sécurité des déplacements fait également l'objet d'une attention particulière, notamment pour les utilisateurs de trottinettes électriques.

L'École municipale des sports et des loisirs, les partenariats pédagogiques, notamment avec la Cité des Géométries, et le dialogue avec les associations de parents d'élèves participent à cette même ambition.

Je tiens aussi à saluer l'engagement des enseignants et des équipes éducatives. Leur accompagnement, dans une relation étroite avec les familles et la municipalité, reste indispensable.

Ces six premiers mois témoignent d'une volonté d'agir concrètement. L'enseignement exige davantage qu'une présence lors des manifestations scolaires : il nécessite écoute, anticipation et projets durables.

Cette mission sera désormais



confiée à Sylvie Pesant, institutrice de profession, dont l'expérience constituera un précieux atout pour poursuivre cette dynamique de proximité.

Face à la place croissante des écrans et des réseaux sociaux dans la vie des jeunes, notre responsabilité est aussi de favoriser les échanges, les activités et l'accompagnement des familles.

Je poursuivrai avec détermination les engagements de notre programme : offrir à chaque enfant de Feignies les meilleures conditions pour apprendre, grandir et construire son avenir.

Parce que croire en notre jeunesse, c'est assurer l'avenir de notre commune.

Bien fidèlement,
Monsieur le Maire
Jean-François LEMAITRE

Sommaire

Retour en images	2-3	Travaux	12
Édito	4	Santé	13
Retour sur la Foire	5	Solidarités	14
Vie municipale	6-7	Culture	15
Éducation	8	Vie pratique	16
Festivités	9	Tribunes	17
Bien vivre ensemble	10-11	Agenda	18-19



www.ville-feignies.fr

Feignies et vous n° 182 • Octobre - novembre 2026

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies
Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Jean-François Lemaître, Maire de Feignies
Responsable informatique : N. Poulias
Responsable de la rédaction : M. Chalimont

Rédaction, mise en page et photos : Service communication de la Ville de Feignies, M. Chalimont et F. Chambre
Impression : Euroff 7 à Hautmont -
Imprimé sur papier certifié Pefc. - Tirage à 3 500 exemplaires
N° ISSN 3073-8946 dépôt légal novembre 2026
Contact : communication@ville-feignies.fr ou au 03 27 68 39 04



Retour sur la Foire

Organisée par la Ville et l'Union Artisanale et Commerciale de Feignies, la dernière édition de la Foire du Terroir a évité les gouttes de pluie, a permis de belles animations avec les associations, a réuni un large public... Bref la recette d'un succès. Rendez-vous en 2027 pour le soixantième anniversaire !



Retrouvez toutes les vidéos de ces événements sur la chaîne Youtube Ville de Feignies.



La place du 8 Mai a accueilli un village des associations avec de multiples démonstrations.



L'Harmonie municipale de Feignies répond toujours présente pour la Foire.



Parmi les sports proposés, le rugby a convaincu les plus jeunes. Une première à Feignies.



Le samedi, les festivités commencent par les courses cyclistes en centre-ville.



Le retour du feu d'artifice le samedi soir a ravi les spectateurs. Les feux ont embrasé la Coulée verte.

Vie municipale

Une convention pour la Police Municipale

Le mardi 13 octobre, M. Jean-Daniel Montet-Jourdran, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, a été reçu en mairie de Feignies par M. Le Maire Jean-François Lemaître. Le représentant de l'État est ainsi venu signer à nos côtés la Convention communale de Coordination de la Police Municipale de Feignies et des Forces de Sécurité de l'État.

Étaient également présents et signataires Mme Aurélia Dragone, commissaire divisionnaire et cheffe du District de Maubeuge, et M. Bastien Dessimoulie, substitut du Procureur de la République, représentant le Procureur Laurent Dumaine.

Cette signature va donner plus de moyens à la Police Municipale : moyens humains et matériels. Les agents, prochainement au nombre de deux policiers municipaux, pourront agir avec de plus larges compétences et renforcer leurs échanges avec la Police Nationale.

Cette convention prévoit également le recrutement d'un médiateur. Ce poste dénommé « adulte-relais » est financé en totalité par l'État (*nous y reviendrons en détails dans un prochain magazine*).



Nouvelles délégations

Lors du conseil municipal du mardi 6 octobre, l'assemblée a pris connaissance de la démission de Carine Crétinoir, adjointe au maire en charge de l'Éducation. Martine Dupont devient conseillère municipale.

Par arrêté, le maire a confié deux nouvelles délégations : Sylvie Pesant est maintenant conseillère déléguée à l'Éducation et Anne-Rosy Redelberger, déléguée à l'Emploi.

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune : www.ville-feignies.fr



Sylvie Pesant, conseillère déléguée à l'Éducation



Anne-Rosy Redelberger, conseillère déléguée à l'Emploi

Le Conseil des Aînés

Dès le mois de mai, l'appel à candidatures a été lancé : qui est intéressé pour siéger au Conseil des Aînés de Feignies ? Et les réponses n'ont pas manqué : le Centre communal d'Action Sociale a reçu 147 candidatures.

Fin septembre, tous étaient conviés à la première réunion de lancement. L'occasion pour les élus d'expliquer le fonctionnement à venir et le but : faire entendre la voix des aînés.

Qu'est-ce que le Conseil des Aînés ?

C'est une instance de participation citoyenne composée d'habitants de plus de 65 ans, habitant à Feignies, qui souhaitent mettre leur expérience, leur disponibilité et leurs idées au service de la collectivité. Le Conseil a un rôle consultatif : il propose, réfléchit et donne un avis lorsqu'il est sollicité mais il ne prend pas de décisions directes à la place du Conseil Municipal. Le Conseil des



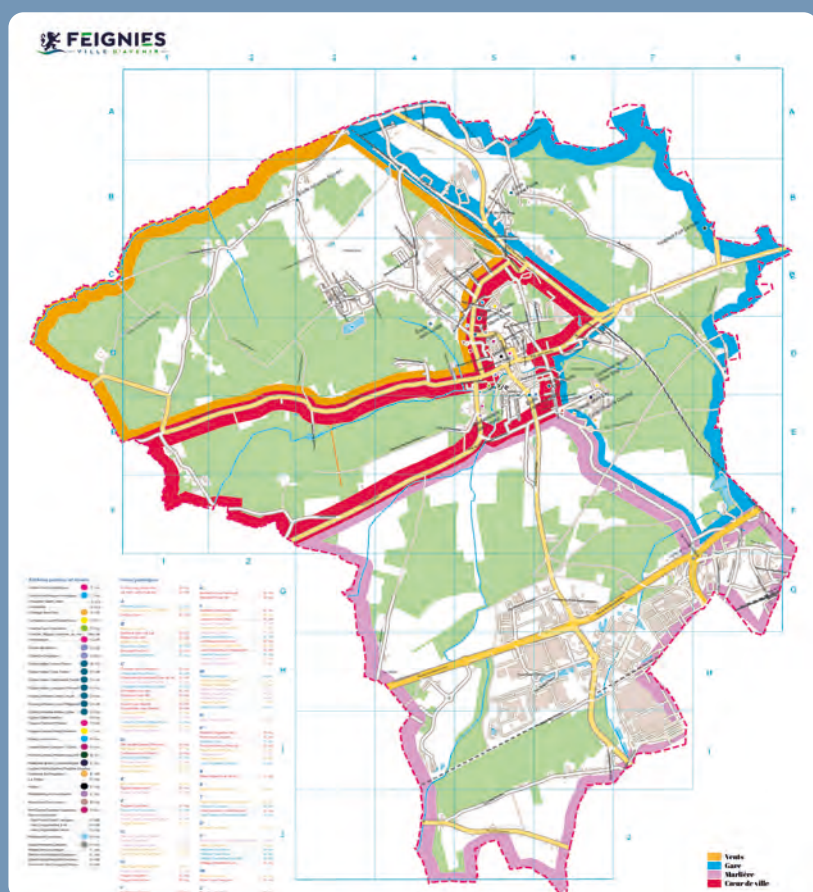
Aînés disposera également d'une enveloppe budgétaire.

Le 29 septembre, lors de la réunion, des habitants étaient toujours décidés à cet engagement. Les représentants ont donc été tirés au sort en raison du grand nombre de candidats. Six personnes par quartier (*lire ci-dessous*) ont été désignées. Mais les personnes non tirées au sort sont aussi les bienvenues aux

réunions à venir. L'objectif pour tous : être force de proposition auprès du Conseil Municipal.

La création du Conseil des Aînés a été actée par le vote du conseil municipal le mardi 6 octobre. Les participants vont ainsi très rapidement pouvoir se mettre au travail avec leur élu de référence.

*Plus d'infos : auprès du CCAS,
03 27 66 08 46.*



Les quartiers

Travailler plus efficacement et plus rapidement, voilà l'objectif de « diviser » la ville en quatre quartiers.

Cette simple répartition géographique permettra de cibler les actions.

C'est sur cette base que le Conseil des Aînés a été mis en place. Après lui, ce sera prochainement la mise en place des Conseils de Quartier qui en profitera. La Gare, le centre-ville, les Vents et la Marlière sont ainsi identifiés par la Ville.

Retrouvez toutes les informations sur le Conseil des Aînés sur le site internet de la ville, rubrique Votre mairie - Conseil municipal.
www.ville-feignies.fr

Éducation



Restauration scolaire



Chaque jour, petits et grands profitent des repas proposés par la Ville de Feignies, sur sites ou en portage à domicile.

Derrière ces menus, c'est toute une équipe d'API Restauration mobilisée dans les cuisines du centre Émile Colmant refaits dernièrement.

Les réunions de la commission municipale « restauration » fixent ainsi les lignes de conduite : préférence

aux produits locaux, menus équilibrés établis par une diététicienne... De quoi satisfaire les enfants des cantines et la quarantaine de personnes livrées à domicile quotidiennement.

Le chef Christophe Tredez est entouré d'Aline Monier, second, Mélanie Lécuyer, cuisinière, et Valentin Balleux, chauffeur.



Rentrée des classes

Après une rentrée scolaire dans les règles, les écoliers de Feignies ont eu la visite des élus. La Ville a ainsi distribué les nouveaux manuels de mathématiques.

Pour rappel, chaque école de Feignies reçoit une dotation de 40 euros par enfant pour l'achat des fournitures (un budget géré par les directeurs d'établissements). À cela s'ajoutent les achats de livres scolaires achetés directement par la Ville. À Feignies, ce sont 573 enfants accueillis dans les établissements scolaires.

École municipale des Sports et Loisirs

L'École municipale des sports et de loisirs est lancée ! Il reste des places.

- Le mercredi, séances « initiation multisports » par cycles de découverte. Jusqu'aux vacances de Noël, initiation au badminton, au tchoukball, au tennis de table et au kin-ball. De 9h à 11h au complexe sportif. Ouvert aux 6-11 ans. Tarifs et inscriptions via My PériSchool.

- Une séance basket est organisée le mercredi de 11h à 12h au complexe pour les enfants de 6 à 11 ans.

Tarifs et inscriptions en ligne via My PériSchool.

De même les séances « d'éveil gymnique » le mercredi matin. Inscription pour les Finésiens auprès du CCAS au 0327660846.

- En partenariat avec la Ville, les associations proposaient également des cours de judo, taekwondo, futsal, tennis, rugby, football, d'athlétisme.

- L'école de danse propose également une nouvelle discipline :

la danse contemporaine le samedi, de 13h30 à 14h30 pour les enfants de 6 à 11 ans.

- Enfin des cours de « savoir nager » sont proposés à la piscine le mercredi de 15h30 à 17h15, par cycle (6 séances par cycle et 6 enfants par cycle).

Pour toutes ces disciplines, l'inscription se fait via My PériSchool. Toutes ces activités ont lieu hors vacances scolaires.

Festivités

Noël approche ! Préparez-vous à partager de nouveaux moments magiques lors des festivités organisées du vendredi 18 au dimanche 20 décembre.

Au programme :

- manège enfantin, descente en luges et petit train place De Gaulle
- Chalets du marché de Noël place du 8 Mai
- présence du père Noël les après-midi
- grande parade le dimanche à partir de 17h30.

Et aussi, à la médiathèque :

- atelier floral sur le thème de l'hiver, le vendredi à 18h
- Le spectacle « Le secret du livre », samedi à 14h.

Sans oublier la boîte aux lettres du Père Noël présente dès début décembre sur la place De Gaulle pour accueillir la liste de vos envies !

Bienvenue aux festivités de Noël

FEIGNIES
— VILLE D'AVENIR —

Vendredi 18, samedi 19, dimanche 20 décembre 2026

Inauguration	Marché de Noël	Descente en luge	Manège enfantin	Petit train	Père Noël	Parade
Vendredi 18, à 18 h place De Gaulle	Vendredi, samedi, dimanche 14h-21h, place du 8 Mai	Vendredi, samedi, dimanche 14h-21h, place de Gaulle	Vendredi, samedi, dimanche 14h-21h, place de Gaulle	Vendredi, samedi, dimanche 14h-21h, place de Gaulle	Présence sur le marché chaque après-midi	Dimanche, départ vers 17h30, place du 8 Mai

Billet unique pour l'une des trois attractions au choix : luge, train, manège. Tarif : 1 euro

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



**4-5
DÉCEMBRE
2026**

Début décembre, la Ville et les associations se mobilisent une nouvelle fois pour le Téléthon.

Venez rejoindre toutes les animations proposées et participer à cet élan de générosité le samedi 5 décembre 2026.

Rendez-vous à la salle Ladoumègue, toute la journée, pour des défis sportifs et des jeux pour tous. Les services de la ville seront mobilisés

pour vous accueillir.

Rejoignez également l'Échiquier de Feignies pour un tournoi, l'après-midi au salon d'honneur de la mairie.



Bien vivre ensemble



Habitants, commerçants, agents communaux, élus...
Le bien-vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !
Voici un rappel de quelques bonnes pratiques pour garantir le cadre de vie.

Retrouvez dans votre magazine *Feignies et Vous*, les bons conseils et les règles à suivre en matière d'urbanisme.

Le service urbanisme : un passage nécessaire

Vous souhaitez agrandir votre maison, construire un garage, installer un abri de jardin, modifier votre façade ou encore poser une nouvelle clôture ? Avant de commencer les travaux, un passage par le service urbanisme en mairie peut être nécessaire.

En effet, de nombreux travaux sont soumis à une autorisation préalable. Selon la nature et l'importance du projet, il peut s'agir d'une « déclaration préalable de travaux » ou d'un « permis de construire ». Ces démarches permettent à la commune de vérifier que le projet respecte les règles d'urbanisme applicables : implantation, hauteur, aspect extérieur, matériaux, distances, stationnement ou encore règles particulières liées au secteur concerné. Un conseil : renseignez-vous avant d'acheter vos matériaux ou de commencer les travaux. Une simple demande auprès du service urbanisme peut éviter bien des difficultés par la suite.

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Tous les travaux ne nécessitent pas un permis de construire. Pour les projets de moindre importance, une simple « déclaration préalable de travaux » peut suffire.

Elle concerne notamment de nombreux projets d'extension, la création de certaines annexes, la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment ou encore certains travaux sur les façades et ouvertures.

Pour les projets plus importants, un « permis de construire » peut cette fois être nécessaire : construction d'une maison, extension importante ou réalisation d'un bâtiment présentant une surface significative.

Les règles dépendent toutefois de plusieurs éléments : surface créée, localisation du terrain, caractéristiques du projet et règles du document d'urbanisme.

Avant de déposer votre dossier, prenez contact avec le service urbanisme en mairie. Il pourra vous indiquer la procédure correspondant précisément à votre projet et vous accueillir sur rendez-vous.

Mairie de Feignies : 03 27 68 39 00.



Contacts

La Ville de Feignies dispose d'un service d'astreinte technique. Ses champs d'action et de compétence sont exclusivement limités aux bâtiments publics. Vous constatez un problème dans une école, un équipement sportif... Le soir ou le week-end, vous pouvez appeler le **03 27 68 53 40**.

Pour toute autre urgence, vous devez contacter la Police nationale en composant le **17**.

DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE POPULATION DE LA POLICE NATIONALE

Un problème ? Une question ? Venez à la rencontre du Délégué à la Cohésion Police Population. Il est à votre écoute en mairie de Feignies.

Permanence un lundi sur deux, en mairie, de 14h à 16h.

VOTRE CANAPÉ N'A RIEN À FAIRE SUR LE TROTTOIR!

STOP aux dépôts sauvages

Au quotidien, la Ville

- engage l'intervention rapide des agents à chaque dépôt signalé,
 - organise une surveillance renforcée.
- ➔ Les contrevenants sont systématiquement poursuivis.



Les amendes pour dépôts sauvages vont de **135 euros** jusqu'à **plusieurs milliers d'euros**.

La propreté c'est l'affaire de tous !



- Rendez vous en déchetterie.
- Respectez les jours de collecte proposés par les Ateliers du val de Sambre (RDV au 06 45 45 96 76).
- N'hésitez pas à signaler tout dépôt sauvage.



Ensemble, préservons notre cadre de vie

www.ville-feignies.fr



Encombrants et déchets verts : pensez à la collecte à votre porte ou à la déchetterie

Vous avez des encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser ? La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre organise la collecte à votre domicile.

Pour en bénéficier, vous devez contacter le service :

- par téléphone : 06 45 45 96 76

- par mail :

Encombrants@apeimbge.fr

La collecte sur rendez-vous est assurée gratuitement dans la limite de trois collectes par foyer et par an.

Vous pouvez également porter vos encombrants et déchets verts

dans l'une des quatre déchetteries : Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Saint-Rémy-du-Nord ou Jeumont.

Attention nouveaux horaires !

Les déchetteries ont maintenant leurs horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2027 :

- lundi de 13h30 à 17h
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- du vendredi au samedi de 8h30 à 17h (sans interruption)
- le dimanche de 8h30 à 12h

L'accès se fait par carte à demander sur le site www.siaved.fr/votre-carte-d-acces ou par téléphone au 0800 003 793.



Collecte de l'amiante

Le SIAVED collecte l'amiante

- Quel type d'amiante est accepté ? Seul l'amiante lié est accepté (éléments de bardage, plaques ondulées, ardoises, canalisations...). L'amiante libre et friable est interdit. Pour ce type d'amiante, faites appel à une entreprise spécialisée.

- Qui peut bénéficier de ce service de collecte ? Tous les particuliers résidant sur le territoire du SIAVED, sur prise de rendez-vous et respect des consignes. La collecte est gratuite. Seuls les sacs «amiante» destinés à recueillir le matériau sont facturés 30€ l'unité. Ce service est limité à 2 demandes par an et par foyer.

- Comment organiser le rendez-vous ?

Appelez le numéro vert 0800 003 793 ou remplissez le formulaire en ligne disponible sur www.siaved.fr ou encore adressez votre demande par mail via l'adresse : amiante@siaved.fr. Suite au RDV convenu, un agent du SIAVED vient à votre domicile pour estimer la quantité d'amiante à enlever avant votre démontage et vous donner quelques conseils pour le conditionnement et les règles de sécurité.

Une ville qui bouge



Les travaux en vidéo :



Après quelques semaines de travaux, l'aire a été inaugurée.



Nouveaux aménagements à Croizat

Pour passer d'un terrain municipal inutilisé à une aire multigénérationnelle, il aura fallu quelques semaines de chantier. Ce nouvel équipement a été inauguré le samedi 10 octobre au cœur de la résidence Émile Croizat, juste à côté du terrain de football existant.

Objectif : créer un lieu de vie, d'échanges et de lien à destination de tous les habitants. Ils pourront ainsi profiter de jeux pour les plus jeunes enfants, d'équipements sportifs (agrès, poutres...) de plein air pour tous les âges et inclusifs, et d'un terrain de pétanque.

Tout de suite après la coupure de ruban les enfants ont déjà investi les lieux même si la pelouse n'est pas encore à son maximum ! Du côté des habitants présents, ils ont émis le souhait d'y voir également installer un barbecue. Une demande à l'étude.

Rue Léon Blum

Après des premiers travaux de stationnement en début de rue, la rue Léon Blum a vu le retour des ouvriers.

Toujours dans le cadre d'un chantier de sécurité routière, la rue a subi des travaux d'aménagements. Les travaux ont cette fois consisté en la réalisation de trois chicanes pour réduire la vitesse des véhicules, souvent excessive sur cette chaussée.



Prenez soin de vous



Dans les écoles

Lors de l'épisode de canicule estivale, les premières mesures ont été prises très rapidement pour garantir le meilleur des accueils des enfants et personnels dans les établissements scolaires de la Ville. Les enfants ont été invités à remplir leur gourde dès que nécessaire. Mais dans le même temps, la Ville a aussitôt passé commande pour une installation de fontaines à eau dans toutes les écoles. Le temps des travaux de raccordement, les distributeurs ont été installés début octobre.



Les cabinets infirmiers

Mme AMBROISE A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
M. BIERQUE C.	4, place de l'Eglise	06 23 55 59 03
M. BLOQUET F.	28, rue de la République	07 67 02 67 30
M. DOCQUIERT G.	106, rue Roger Salengro	06 17 22 06 64
Mme LEBEGUE-ROSSI C.	16, rue Louise Parée	06 59 45 53 01
M. LEGRAND C.	21, rue Roger Salengro	06 64 43 00 78
Mme MAILLARD J.	28, rue de la République	07 67 02 67 30
M. MARCHARD J.	16, rue Louise Parée	06 22 41 40 62
Mme MASCAUT C.	21, rue Roger Salengro	06 81 34 95 43
Mme PRUVOST-SIONCKE C.	8, rue Ardaux	07 61 41 92 90
M. RODRIGUES B.	68, rue Henri Barbusse	06 26 66 79 96
Mme SAINTPAUL C.	8, rue Louise Parée	06 09 48 54 90
M. SIONCKE F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00
M. WILMART S.	16, rue Louise Parée	06 72 20 14 54

Les pharmacies de garde

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veuillez composer le **0825 74 20 30** (0,15 €/min) qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde ou www.servigardes.fr

Le médecin de garde

Pendant les heures de fermeture habituelles des cabinets : Médi'ligne 59

Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composer le 15 (Samu)



Le jeudi 15 octobre, la Ville a accueilli le camion Soliha sur la place du 8 Mai.

Objectif : présenter des solutions d'aménagements de votre logement pour réduire les factures (eau, électricité, gaz...) et les solutions d'aides. Le camion aménagé est resté la matinée et a reçu la visite, entre autres, des bénéficiaires de l'Epicerie solidaire.

La CPAM

Chaque mois, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie publie sa lettre d'information sur des thématiques santé pour tous. Rendez-vous sur le site de la ville: www.ville-feignies.fr



Solidarités



Informar, prévenir, accompagner mais aussi divertir : voilà autant de verbes pour qualifier la Semaine bleue organisée à Feignies. Sous la houlette de Jean-Claude Parent, adjoint au maire en charge des Seniors, le Centre Communal d'Action Sociale a accueilli ce public chaque après-midi de la semaine dédiée avec des animations gratuites.

Les thèmes étaient variés : de l'accompagnement au deuil à la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, en passant par un rendez-vous de connaissances générales. Le rendez-vous inter-générationnel avec les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi a permis à tous d'apprendre les éco-gestes. Enfin l'après-midi thé dansant a offert un beau moment pour se défouler.

Voilà une belle semaine réussie qui vient ponctuer une année toujours riche en rendez-vous pour nos seniors.

Semaine bleue



Un peu d'histoire



Une question ?

Vous avez une question à poser à Monsieur le Maire ou à un adjoint dans le cadre de sa délégation ? N'hésitez pas à leur écrire par mail à

question@ville-feignies.fr

Une réponse vous sera apportée par mail et votre question pourra être publiée dans votre magazine Feignies et Vous.

Partageons un peu d'histoire de notre Ville. Connaissiez-vous celle de la chapelle Saint-Hubert ? Jean Jarosz nous la raconte dans ses écrits. Voici un extrait. Découvrez la suite sur le site internet de la Ville et la rubrique « Histoire de la ville ». Les anciens écrits racontent que vers 1827, Philibert Riche, fils d'un fermier, s'est fait mordre par un chien enragé, et a été conduit à l'Abbaye Saint Hubert, où il est resté six semaines. Par miracle, il guérit. En reconnaissance, son père fit bâtir à Mairieux, la chapelle de Notre Dame Auxiliatrice. Et Philibert n'oublia pas son saint protecteur et à son mariage, il s'installa à Feignies. Il fit bâtir la chapelle Saint Hubert terminée le 20 avril 1846. Mais la chapelle de Saint Hubert d'origine a été détruite lors des travaux routiers de la rue Jean Jaurès. Celle qui existe aujourd'hui est bien une reconstruction... inaugurée le 9 novembre 2003.



Vie culturelle

Demandez le programme !

Vous avez manqué la présentation de la saison culturelle de l'espace Gérard Philippe ? Pas d'inquiétude, vous pouvez retrouver toute la programmation dans votre Feignies et Vous et sur le site internet de la ville : www.ville-feignies.fr

La saison a commencé par la prestation du magicien Magic Vlad qui a embarqué le public dans son univers merveilleux. Une belle entrée en matière !



Dans le cadre des Nuits de la lecture, la médiathèque Jean Jarosz vous propose une Murder Party « Occursum » par la Compagnie Prototype.

Ces experts de l'ésotérisme en sont convaincus : ils communiquent avec d'autres réalités. Lily, jeune nécromancienne, se porte même volontaire pour proposer une démonstration d'un genre nouveau. Mais ces pratiques ne sont pas sans risque, et les forces obscures présentes ce soir-là ne sont pas venues sans être invitées... Ouvrez votre âme, et vous serez peut-être guidés vers le coupable. Mais libre à vous de ne croire que ce que vous voyez.

Rendez-vous le vendredi 22 janvier 2027 à 18h. Gratuit. Dès 12 ans • Durée : 2h • 30 personnes maxi.



Les succès des JEP

Chaque année, parmi les rendez-vous marquants au Fort de Leveau, il y a bien sûr les Journées européennes du Patrimoine. Le week-end des 19 et 20 septembre, ce sont plus de 1 400 visiteurs qui ont ainsi été accueillis. Outre les visites guidées et libres, les promeneurs ont pu écouter les récits de soldats lus par le conteur Jean-Jacques Gary, un moment intense. Et les visites se sont terminées comme il se doit dans la cuisine avec une soupe à l'oignon offerte.

Plus d'infos : fortdeleveau.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 13h à 17h, ouverture exceptionnelle le 11 novembre de 14h à 18h. Fermeture annuelle du 1er décembre au 15 février 2027.

Vie pratique

Une question logement ?



Les permanences logement ont lieu au Centre Communal d'Action Sociale. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous chaque jeudi de 9 h à 12h, en mairie. La demande de rendez-vous est à faire auprès de l'accueil du CCAS au **03 27 66 08 46**.

Pour rappel : la politique du logement repose sur plusieurs acteurs qui travaillent ensemble pour répondre aux besoins des habitants : Ville, Agglomération, État... La Ville intervient comme acteur de proximité et peut accompagner les habitants dans leurs démarches. Les élus travaillent également avec les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels afin de répondre aux besoins de tous les publics (familles, jeunes actifs, seniors ou personnes en difficulté). Les élus siègent ainsi aux commissions « logement » qui attribuent les logements sociaux. Néanmoins, aujourd'hui le parc finésien n'offre que peu de possibilités avec un nombre de logements vacants très limité.

La sirène



Chaque commune dispose d'un système d'alerte des populations. Ce dispositif est testé avec un exercice chaque premier mercredi du mois à midi.

Savez-vous comment reconnaître le signal national d'alerte ? Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes. Cet enchaînement spécifique signifie qu'il y a un événement majeur dans la commune. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Plus d'infos : <https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC>

Besoin d'une carte d'identité ?

Pensez à vos prochaines vacances ! Vous avez prévu de partir à l'étranger ou en voyage professionnel prochainement ? N'oubliez pas de vérifier la date de validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport. Pour un renouvellement ou une première demande, vous pouvez vous adresser en mairie de Feignies : la ville dispose d'une station d'accueil pour la délivrance des cartes et passeports. Vous pouvez aussi valider votre identité numérique avec votre nouvelle carte. Il suffit de quelques clics pour préparer votre dossier et prendre rendez-vous : **<https://passeport.ants.gouv.fr>**. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous au 03 27 68 39 00.



Le démarchage réglementé



Le savez-vous ? Toute entreprise, société, association ou organisme souhaitant procéder à une opération de démarchage à domicile sur le territoire communal est invité à informer préalablement la Mairie dans un délai de quinze jours avant le début de l'opération. Les démarcheurs sont également invités à intervenir uniquement du lundi au vendredi, et éviter le passage après 18 h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés.

Retrouvez l'arrêté municipal dans son intégralité sur le site de la ville.

État civil

Du 8 août 2026 au 9 octobre 2026

NAISSANCES : MARTLE DUMONT Giulia, REMITA Talia, DELASSUS Marceau, THOMAS Nino, Imran LEGRAND, RODRIGUES DE ALMEIDA Haylie, DERAMANE Mayana,

PACS : HECQUET Amélyna et RIQUIER Corentin, BOUCLIES Manon et LEFORT Jordan, ROUSSEAU Clément et HAAS Maëlys, OTTELARD Dimitri et DUCHENE Jennifer,

MARIAGES : CUVILLIER Jordan-Alexandre et WATTIER Gwenaëlle, BLIQUY, Alexandre et GABET Marine, BRACKMAN Rachel et ABDAOUI Jonathan,

DÉCÈS : VOLLÉ Moïse, CLAREMBAUX Alain, DOUDAI Mohammed, AUQUIERT, Ludovic, KRONBERGER Claudine, LAPOSTOLLE épouse VAILLANT Claudette, BOULENGER épouse HOUSSEIERE Nicole, KOLOW Grégory, LAMBOT Francine, MICHAUX épouse HOËT Martine, CAPELLE veuve AUBER Eliette, BALLIEU Jean-Michel, PAUMAT veuve DUBOIS Emilie,



Réécrire Feignies ensemble

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous regardons Feignies telle qu'elle est : avec son histoire, ses réalisations, mais aussi les dossiers en attente et les difficultés héritées. Cette transition demande davantage de suivi, d'anticipation et de coordination entre élus et services, au bénéfice des Finésiennes et des Finésiens.

Notre conviction est simple : les politiques publiques doivent répondre aux réalités de notre territoire, de ses quartiers et de ses habitants

ÉDUCATION ET SPORT. Mme Sylvie PESANT, nouvelle élue chargée de l'enseignement et institutrice, apporte son expérience du monde éducatif.

L'adaptation des écoles maternelles et primaires aux fortes chaleurs est un enjeu concret. Avec l'EMSL, sous l'égide de M. Pouchain, nous voulons développer le sport chez les jeunes, pour la santé, la confiance en soi et le vivre-ensemble.

CULTURE. Mme Woskowiak défend une approche locale et accessible. Des ateliers théâtre sont en préparation pour développer l'expression, l'oralité et la confiance en soi.

SÉCURITÉ. M. Couvreur assure un suivi hebdomadaire pour identifier les problématiques, renforcer les liens avec les forces de sécurité intérieure et mesurer les progrès.

LOGEMENT. Mme Froment travaille

sur le déficit de logements, malgré un contexte foncier et réglementaire contraint. Nous devons retrouver des marges d'action pour répondre aux besoins.

EMPLOI. Mme REDELBERGER, qualifiée en insertion professionnelle, rejoint notre équipe pour contribuer à l'accompagnement vers l'emploi et la réinsertion, face aux difficultés sociales croissantes.

Ces engagements reposent sur des agents impliqués et des élus du groupe Réécrire mobilisés. Notre ambition commune : construire un service public de proximité, attentif aux besoins de chaque Finésienne et chaque Finésien.

Feignies... de tout cœur !

Six mois seulement après les élections municipales, la démission de l'adjointe au maire déléguée à l'enseignement secoue la municipalité de Feignies. Ce départ précipité d'un poste clé soulève de vives inquiétudes quant à la continuité des projets scolaires, l'accompagnement des enseignants, des associations de parents d'élèves et le suivi des dossiers éducatifs de la

commune.

Face à cette situation, la décision municipale de pourvoir à son remplacement par la nomination d'un délégué passe mal. Nous nous opposons fermement à ce choix. L'éducation et la jeunesse, notamment dans le contexte actuel, représentent des priorités absolues pour nos citoyens. Abandonner

cette délégation d'adjoint au maire témoigne d'un désengagement inacceptable envers les écoles, les enseignants et les familles finésiennes.

Nous réclamons la désignation immédiate d'un nouvel adjoint afin de garantir une gestion rigoureuse, transparente et pleinement investie des affaires scolaires de notre ville.

Ensemble, redonnons vie à Feignies

« Un conseil municipal attendu, surprenant et un vide à l'enseignement »

Le conseil municipal s'est enfin tenu le 6 octobre, après le non-respect de

l'obligation de réunion trimestrielle. Au-delà des débats qui ont parfois été vifs, cette séance a été marquée par la démission d'un membre clé de la majorité. Plus inquiétant encore,

Feignies se retrouve désormais sans adjoint chargé de l'enseignement. Une situation paradoxale pour un maire qui prétend mettre les enjeux éducatifs au centre de son action.

Agir et bâtir pour Feignies

Texte non parvenu.

Agenda

Atelier

« Vive l'Automne ! »
Sam. 31 octobre à 10h
 Gratuit • 7 à 12 ans • 10 enfants
 Médiathèque Jean Jarosz

Football - National 1

EFAFC - Borgo
Sam. 31 octobre à 18h
 Complexe sportif Didier Eloy

Concert

Tribute David Bowie
The Diamond Dogs
Sam. 7 novembre à 20h30
 14/10 €
 Espace Gérard Philipe

Commémoration de l'Armistice

Mer. 11 novembre à 11h
 Place Charles de Gaulle

Concert

Harmonie municipale
Concert d'automne
Mer. 11 novembre à 16h
 Gratuit
 Espace Gérard Philipe

Atelier

Éveil créatif avec Julie Vico
Mer. 18 novembre à 15h
 Gratuit - 7 à 12 ans - 10 places
 Sur inscription au 03 27 68 17 03
 Médiathèque Jean Jarosz
 Football National 1



EFAFC - Colmar
Sam. 21 novembre à 18h
 Complexe sportif Didier Eloy

Soirée beaujolais avec l'UACF
Sam. 21 novembre à 19h
 19,90€ par personne - Sur inscription
 Espace Gérard Philipe

Soirée Jeux de société avec Jouons en Sambre
Ven. 27 novembre à 18h
 Gratuit - Sur inscription au 03 27 68 17 03
 Médiathèque Jean Jarosz

Repas des Amis réunis
Sam. 28 novembre à 12h
 Restaurant scolaire

Humour

Michaël Hirsch
« Y'a de la joie »
Sam. 28 novembre à 20h30
 12/9 €
 Espace Gérard Philipe



Téléthon
Sam. 5 décembre
 Salle Ladoumègue
 (voir page 9)

Hommage

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Sam. 5 décembre à 11h
 Place Charles de Gaulle

Repas des Amis réunis
Sam. 12 décembre à 12h
 Restaurant scolaire

Sortons les jeux
Sam. 12 décembre de 10h à 12h
 Gratuit - Sur inscription au 03 27 68 17 03
 Médiathèque Jean Jarosz

Chanson

Alexis HK et Benoît Dorémus
« Inavouable »



Sam. 12 décembre à 20h30
 14/10 €
 Espace Gérard Philipe

Ateliers floraux
« La magie de l'hiver »
avec Nymphéas
Mar. 15 & Ven. 18 déc. à 18h
 15 personnes par atelier
 Participation de 15€
 Sur inscription au 03 27 68 17 03
 Médiathèque Jean Jarosz

Festivités de Noël
Ven. 18 au Dim. 20 décembre
 Place Charles de Gaulle
 (voir page 9)

Spectacle « Le secret du livre »
Sam. 19 décembre à 14h
 Gratuit - Public familial
 Sur inscription au 03 27 68 17 03
 Médiathèque Jean Jarosz



Guid'asso

La Ville de Feignies a intégré le dispositif Guid'Asso. Il permet à tous les bénévoles et responsables associatifs finésiens de participer à des formations gratuites (sur inscription, en présence ou à distance).

Retrouvez toutes les modalités et le calendrier sur le site de la ville : www.ville-feignies.fr/guidasso-2/



N° 183

Retrouvez votre prochain numéro du magazine municipal fin décembre dans votre boîte aux lettres. Une question ? Une suggestion ? Écrivez-nous à communication@ville-feignies.fr

**Les Ateliers
du Centre Communal
d'Action Sociale**

FEIGNIES
VILLE D'AVENIR

Octobre 2026



Le club L'Échiquier de Feignies vous propose de jouer ! Voici une grille et l'énigme : Trait aux Blancs, les Blancs jouent et matent en 4.
Niveau : Difficile
Rejoignez le club : sur Facebook Échiquier de Feignies



Ateliers pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale propose chaque semaine des ateliers gratuits ouverts à tous. Au programme : des ateliers tricot, couture, décoration, connaissances générales pour nos aînés, accompagnement numérique...
Retrouvez tout le programme du mois sur le site internet de la ville.
Plus d'infos : 03 27 66 08 46.



MAIRIE DE FEIGNIES

Place Charles de Gaulle
Tél. 03 27 68 39 00 • www.ville-feignies.fr

Horaires d'ouverture

- **Accueil Hôtel de ville**
du lundi au samedi de 8h30 à 12h
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
- **Service urbanisme**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et sur RDV de 13h30 à 17h

- **Sécurité sur le domaine public 24h sur 24**
Tél. 03 27 68 53 40
- **Pôle Éducation, Citoyenneté et Solidarités**
au centre Émile Colmant, rue Derkenne
Tél. 03 27 66 08 46
Centre Communal d'Action Sociale
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



PARENTS ET ENFANTS

LES BONNS REFLEXES

À ADOPTER AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



**RESPECT
DES LIMITATIONS
DE VITESSE**



**RESPECT DU PORT DE
LA CEINTURE
À L'AVANT COMME À
L'ARRIÈRE MÊME SUR
DE COURTS TRAJETS**



**UTILISATION DES
PASSAGES PIÉTONS
POUR TRAVERSÉE
LA CHAUSSEE EN
TOUTE SÉCURITÉ**



**RESPECT
DES EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS AUX
PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**



**RESPECT
DES EMPLACEMENTS
DE STATIONNEMENT**

Le non-respect de la réglementation vous expose à des contraventions d'un montant de 68€ à 750€ et à un retrait de points pouvant aller de 1 à 6 points sur votre permis de conduire.